



Gavarnie-Gèdre

Territoire des grands cirques

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU LUNDI 19 FÉVRIER 2024

PRESENTS : SAVOIE H - ZARAGOZA N - RIVIERE E – SOULERE A- ALQUIE D - SOUBIROUS JB - LESBARRERES F- MINCHELLA D - PRISSE S– BRUGUERA M — KUSTRE-CRAMPE C -

ABSENTS EXCUSÉS : VERGEZ O – CAUSSIEU P (donne procuration à SOUBIROUS JB) – COURTADE F

Secrétaire de séance : SOULERE A

1. Approbation du compte rendu de la séance précédente

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, valide le compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 22 Décembre 2023.

VOTE : CONTRE 1 MINCHELLA – ABSTENTION 0 – POUR 9

2. Ouverture postes saisonniers 2024

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'en prévision de la saison estivale 2024 et considérant que certaines missions ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la Collectivité, elle propose de recruter du personnel saisonnier sur des emplois non permanents. Elle rappelle que ces recrutements se réalisent sur le fondement de l'article L.332-23 2° du CGFP (Accroissement saisonnier d'activité) qui permet une souplesse au niveau des dates de recrutement car il n'y a pas de vacance d'emploi. Les dates proposées sont donc à titre indicatif sous réserve du besoin saisonnier.

Elle propose l'ouverture des emplois saisonniers suivants :

AGENTS D'ENTRETIEN POUR TOUS TRAVAUX D'INTERET COMMUNAL

- 4 agents d'entretien à temps complet – période d'Avril à Octobre 2024
- 1 agent d'entretien à temps complet – période de Juin à Septembre 2024

PARKINGS GAVARNIE ET NAVETTE TOURISTIQUE MAILLET

- 2 caissier(e)s à temps complet – période de juin à septembre 2024
- 2 chauffeur(es) à temps complet – période de juin à septembre 2024
- 1 responsable parking à temps complet – période Avril à Octobre 2024
- 3 agents parking à temps complet – période de Juillet à Août 2024
- 2 agents parking à temps complet – période de Juin à Septembre 2024

PISCINE / PATINOIRE

- 1 caissier (ère) adjoint à temps complet – période de juillet à août 2024
- 1 maître-nageur sauveteur à temps complet – période de juin à août 2024
- 1 maître-nageur sauveteur à temps complet- période de juillet à août 2024

Arrivée KUSTRE CRAMPE C : 19h11

Arrivée : LESBARRERES F : 19h15

VOTE : CONTRE 0 – ABSTENTION 0 – POUR 12

Intervention de Mme SOULERE : Il serait judicieux d'ouvrir un poste d'animateur. Cela permettrait d'avoir une seule personne qui centraliserait les propositions du territoire, les coordonnerait ; ce qui permettrait d'avoir quelque chose de qualité.

M. ZARAGOZA propose que la commission se retrouve pour rédiger une fiche de poste qui sera présentée lors du prochain conseil municipal.

Mme le Maire demande de prévoir un budget pour créer un service animation, avec un poste et de pouvoir financer de nouvelles animations.

3. Divers

a- Conseil des jeunes

Mme Le Maire explique dans les grandes lignes le concept de conseil des jeunes. Après avoir rappelé les fondements juridiques, elle indique que la volonté initiale est d'associer les jeunes à la décision publique et à la vie de la commune. Elle souligne que les décisions prises par l'Assemblée des jeunes devront être validées en conseil municipal.

Il est proposé d'adresser un courrier à tous les enfants de 9 à 18 ans du village pour savoir qui serait intéressé.

b- Panneau station de ski :

Mme PRISSE interroge le conseil municipal sur la mise en place d'un panneau à vocation commerciale qui a été installé à la station de ski de Gavarnie. Il y est listé l'ensemble des travaux qui doivent débiter en 2024.

M. ZARAGOZA répond que lors de la commission d'appel d'offre du 06 février, les plis concernant la maîtrise d'œuvre ont été ouverts. A ce jour, la Mairie ne s'est engagée qu'à faire l'étude de faisabilité, aucun travaux n'est acté.

Il est donc demandé de modifier / retirer le panneau car les engagements n'ont pas à y figurer.

Il est demandé de consulter la population quant au devenir de la station de ski. La forme n'est à ce jour pas arrêtée (référendum, échange lors d'une réunion publique suite aux retours de l'étude Climsnow...)

Rappel : il n'est pas possible de proposer des activités payantes dans le Parc National, ce qui limite les possibilités de développement / diversification des activités à la station de Gavarnie.

- a) Cuve stationnée derrière le bâtiment communal de Pragnères (Croix rouge) : l'évacuation est à nouveau demandée.
- b) M. TASSART a été reçu ce jour en Mairie pour éclaircir les problématiques rencontrées au niveau de la restauration : ouverture / fermeture du cabanon ou du self pendant les vacances scolaires ; tables trop serrées dans le self...

20h11 : Sandrine PRISSE quitte le CM

- c) Réunion de chantier à Gavarnie (semaine dernière) : au sujet de l'abri à chevaux de Gavarnie. La maçonnerie réalisée est à rectifier. Il a donc été convenu de réaliser un échantillon de crépi plein, un échantillon de crépi avec pierres qui ressortent. Si aucune des deux options n'est viable, il sera redemandé une démolition du mur.

Séance levée à 20h15

Secrétaire de séance : 